

Haute école théologique de Reutlingen par le recteur de la Faculté Roland Gebauer

Chères sœurs et chers frères de la Conférence annuelle Suisse-France-Afrique du Nord,

Je souhaite par le présent rapport vous donner un aperçu des activités et de la situation de la Haute école théologique de Reutlingen (HER) au cours de l'année écoulée. J'évoquerai notamment la restructuration de la Haute école, qui aura des conséquences directes sur la relation entre la Haute école et l'Eglise (respectivement les Conférences annuelles).

1. Développement de la Haute école

1.1 Nouvelle structure

Réuni en séance extraordinaire le 29 novembre 2014, le conseil d'administration de la Haute école théologique a décidé à l'unanimité de modifier la structure de la haute école valable jusqu'ici. Dès le 1er août 2015, le conseil de la haute école, le sénat et le rectorat remplaceront le conseil d'administration et l'assemblée actuellement en place. Ce changement a été motivé par une communication du ministère de la science, de la recherche et de l'art du Land de Bade-Wurtemberg, qui entend à l'avenir lier la reconnaissance étatique de la Haute école à la conformité des structures de celle-ci aux normes relatives aux structures des hautes écoles ; le ministère ajoutait que dans le cas d'une adaptation rapide à ces normes, il prononcerait une reconnaissance étatique de durée illimitée (j'en avais parlé lors de la dernière session de la Conférence annuelle d'Allemagne de l'Est). Lors de sa séance régulière des 27/28 juin 2014, le conseil d'administration a par conséquent décidé d'appuyer la proposition du comité directeur de réaliser rapidement la

restructuration de la haute école en mettant en place les organes prévus par la loi sur les hautes écoles du Bade-Wurtemberg (conseil de la haute école, sénat et rectorat) et d'introduire les modifications nécessaires de la constitution et autres règlements de la haute école. Les Conférences annuelles d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche qui supportent la haute école ont été incluses dans cette démarche non seulement par le biais de leurs représentant-e-s au conseil d'administration, mais aussi par de fréquentes consultations avec les évêques et les organes dirigeants compétents des CA et des CC.

Les dispositions réglementaires adoptées le 29 novembre 2014 par le conseil d'administration (en lien notamment avec la constitution, les règlements d'application, le règlement sur les nominations) prévoient entre autres les modifications suivantes, fondées sur un principe fondamental de la loi du Land sur les hautes écoles : une séparation stricte entre la direction stratégique et le fonctionnement académique (je cite les points les plus importants du point de vue des Conférences annuelles) :

La direction stratégique sera désormais exercée par le conseil de la haute école, composé de 12 membres externes (n'appartenant donc pas à la haute école). Au moins huit d'entre eux sont des membres confessants de l'EEM. Toutes les Conférences annuelles d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche y sont représentées. Par l'intermédiaire du conseil de la haute école, l'Eglise assume ainsi la direction et la supervision de la haute école pour ce qui est de l'organisation, de la planification et des finances. Les membres du conseil de la haute école sont nommés par une commission de sélection (constituée d'un/une représentant/e de chacune des Conférences annuelles participantes et de quatre professeurs/professeures) et élus par le conseil de la haute école - sous

réserve que le sénat approuve au préalable la liste des nominations proposée par la commission de sélection. Le sénat pour sa part est responsable du fonctionnement académique. Il décide de tout ce qui concerne l'enseignement, la recherche et les études. Le sénat est composé de toutes/tous les professeures/professeurs, de trois représentants des apprenants/apprenantes, ainsi que d'un représentant des chargés de cours et d'un représentant du personnel non-scientifique. La participation requise par la loi de tous les groupes de la haute école et en particulier des étudiants à l'autogestion académique est ainsi assurée. Pour éviter que le sénat et le conseil de la haute école n'agissent l'un à côté de l'autre, mais sans lien entre eux, le/la recteur/e assiste en tant qu'invité/e aux sessions du conseil de la haute école et une réunion conjointe du conseil de la haute école et du sénat (semblable aux sessions annuelles du conseil d'administration actuel) aura lieu une fois par an. Le rectorat, composé du recteur/de la recteure, des deux pro-recteurs/recteures (pour la recherche, pour les études) ainsi que, le cas échéant, d'un/une assis- tant/assistante du rectorat (avec voix consultative ; ce poste est à créer), se situe et agit entre les deux organes précités. Le rectorat dirige le fonctionnement de la haute école au quotidien et gère ses affaires. Parmi les nouvelles tâches et compétences du recteur/de la recteure, on trouve désormais l'engagement de nouveaux/nouvelles professeurs/professeurs (cette fonction était jusqu'ici assumée par le conseil d'administration). Ce faisant, le recteur/la recteure n'est pas tenu/e de suivre l'ordre de la liste établie par la commission de sélection et devant être approuvée par le sénat. La participation de l'Eglise à cette importante procédure est assurée par le conseil de la haute école, qui peut accepter ou rejeter la nomination formulée par le recteur/la recteure. De cette manière, l'Eglise continue à disposer d'une influence

certaine sur les contenus, c'est-à-dire sur le travail théologique de la haute école.

La nouvelle structure entrera en vigueur le 1er août 2015, après que le ministère des sciences aura donné à mi-mars le feu vert aux nouveaux règlements qui lui auront été soumis. Le conseil d'administration tiendra son ultime session ordinaire les 3 et 4 juillet 2015. Une commission de sélection a été mise sur pied et s'est mise au travail (Serge Frutiger y représente la CA CH-F) en vue de nommer les membres du nouveau conseil de la haute école. Les futurs membres du conseil de la haute école seront élus par le conseil d'administration au cours de sa session de juillet.

1.2 Ré-accréditation, facultés de théologie

Au terme d'une longue préparation, une commission d'experts a procédé le 26 mars à une visite de la HET en relation avec la ré-accréditation de nos deux cycles d'études. Nous n'avons pas encore de résultat officiel, mais la prise de position orale formulée à la fin de la visite était nettement positive. Il nous reste à ajuster et à préciser quelques points de détail, notamment en ce qui concerne le règlement des examens. Le problème de la reconnaissance des diplômes délivrés par la HET par les facultés de théologie (évangéliques) allemandes, problème que j'évoquais dans mon dernier rapport, reste toutefois entier. Un entretien avec la direction de la faculté de théologie de Tübingen a néanmoins clarifié quelque peu les choses dans le sens où trois conditions minimales de reconnaissance ont été citées : diplôme d'études gymnasiales (en règle générale : baccalauréat), grec et hébreux comme condition préalable en matière linguistique, ainsi que l'observance de standards scientifiques dans les différentes disciplines (entre autres, p.ex., travail sur des textes sources latins en histoire de l'Eglise). Si ces préalables ne sont pas

remplis au moment du passage dans une faculté de théologie, ils doivent être rattrapés (les critères de Tübingen sont en principes valables pour toutes les facultés). Un entretien bilatéral entre des représentants/représentantes de l'EEM et de la EKD n'a pas non plus permis d'arranger les choses, dès lors que la EKD ne veut pas abaisser le niveau scientifique des facultés et qu'elle n'a de toutes manières pas d'influence directe sur ces questions. Mais on nous a assuré de la part de la EKD qu'elle mentionnerait aux facultés que les études à Reutlingen sont "ce qu'il y a de mieux" sur le marché des prestataires des Eglises libres ou privés (ce qu'elle fait effectivement, comme nous le rapportent diverses sources).

1.3 Collaborations internationales

La participation de la HET au Methodist Global Education Fund for Leadership Development (MGEFLD) prend peu à peu forme. Il s'agit d'une initiative visant à mettre en réseau des hautes écoles théologiques et des universités méthodistes du monde entier. A cette fin, de petits points de contact sont mis en place dans les différents continents - la HET est l'un d'entre eux (depuis novembre 2014) - pour promouvoir la collaboration des hautes écoles théologiques de tradition wesleyenne-méthodiste en Europe et dans le monde.

En automne de l'année passée, nous avons signé avec la Stockholm School of Theology un accord destiné en premier lieu à favoriser l'échange d'étudiants. Comme le Service allemand d'échanges académiques (DAAD) nous a donné l'an passé plus de moyens que par le passé, nous avons pu soutenir au moyen d'une bourse le séjour à la HET de quatre étudiants internationaux. A l'heure actuelle, quelque 15 pour cent de nos étudiants viennent de pays non-germanophones (Cameroun, Corée du Sud, Estonie, Ghana, Philippines, Russie,). Dans la cadre de programmes d'échanges, cinq de nos étudiants ont étudié l'an passé dans des universités ou des hautes écoles étrangères (Duke University, Drew Theological

School, Wesley Theological Seminary) et nous avons accueillis deux étudiants étrangers provenant des USA.

D'autre part, la possibilité se profile de pouvoir, en collaboration avec la Queen's Foundation for Ecumenical Theological Education à Birmingham, permettre à des diplômés/diplômées de la HET d'étudier comme doctorants à l'Université libre d'Amsterdam en vue de l'obtention d'un doctorat. A ce propos, notre gratitude va au professeur Michael Nausner, qui s'est fortement engagé dans le domaine de la coopération internationale de la HET et a fait avancer nombre d'initiatives.

Nous sommes également très heureux d'être la première haute école hors des USA à avoir reçu l'accord pour la participation aux Wallace-Chappell Lectures on Evangelism. Ces conférences, promues et financées par la Fondation pour l'évangélisation, avec laquelle nous collaborons avec succès depuis des années par l'intermédiaire du professeur Achim Härtner, seront intégrées au programme de la Semaine théologique de la HET prévue pour octobre 2016.

2. Enseignement, études, recherche

Tous les professeurs/toutes les professeuses (et tous les chargés de cours) ont pu pendant l'année écoulée se consacrer sans restriction au cœur de leur métier d'enseignants. Cela est d'autant plus réjouissant que la gestion et l'activité formatrice d'une haute école s'accompagnent toujours de nombreuses autres tâches. C'est donc une grande satisfaction de pouvoir souligner une nouvelle fois la profonde joie d'enseigner et l'engagement dans le travail que cela comporte que j'observe constamment chez tous mes collègues.

Je tiens à revenir ici sur les changements drastiques qui affecteront notre corps professoral dès 2020. L'ensemble des professeurs et professeuses aura changé en l'espace de dix ans. Compte tenu de notre règlement sur les nominations, des

pasteurs/pasteures de notre Eglise, titulaires d'un doctorat, ont une très bonne chance d'accéder à une chaire d'enseignement. Nous devrions utiliser cette possibilité. Mais cela présuppose que nous disposions d'une « relève » en nombre suffisant. Les Conférences annuelles peuvent nous soutenir à cet égard.

Le cycle d'études de trois ans menant au Bachelor continue à être très apprécié (environ trois quarts de nos apprenants ont suivi cette filière). Le cycle de deux ans menant au Master est surtout fréquenté par des étudiants se destinant au ministère pastoral dans notre Eglise. La filière de formation de pasteurs/pasteures jeunesse, décidée il y a deux ans par la Conférence annuelle d'Allemagne du Sud, a dans l'intervalle suscité plusieurs échos, mais n'a jusqu'ici mené à aucune requête concrète.

L'effectif des apprenants s'est également accru l'an passé et se situe désormais à 66. La tendance à l'accroissement observée dans ce domaine depuis huit ans continue donc. Dans mon dernier rapport, j'avais tenté de présenter quelques-unes des raisons de ce phénomène réjouissant. Il est cependant douteux qu'une telle évolution se poursuive sans interruption, compte-tenu de l'arrivée des années de faible natalité. Quoiqu'il en soit : au vu des conditions actuelles, nous avons désormais de bonnes perspectives de pouvoir tabler sur des effectifs adéquats pour pourvoir remplir notre mandat de formation théologique. Ceci dit, le corps étudiant se compose de la manière suivante : un tiers suit sur la voie « officielle » menant au ministère pastoral dans notre Eglise ; un deuxième tiers est issu des rangs de l'EEM, mais n'a pas (encore) choisi l'objectif du ministère pastoral (il arrive pourtant de temps à autre que des étudiants fassent ce choix pendant leurs études) ; un dernier tiers est issu des Eglises libres les plus diverses et de l'Eglise Evangélique (on y trouve

là aussi quelques étudiants qui choisissent le chemin du ministère pastoral dans notre Eglise).

Le professeur Jörg Barthel avait bénéficié l'an passé d'un semestre de recherche ; cette année, c'est la professeure Ulrike Schuler qui en bénéficiera pendant le semestre d'été. A côté de ces temps particuliers consacrés à la recherche, l'ensemble des collègues se consacrent constamment à la recherche dans leurs domaines respectifs et dans le domaine interdisciplinaire. Ci-après, un bref aperçu de ces activités : - Prof. Jörg Barthel : collaboration à la nouvelle édition de la Bible de Luther et à la Bible Basique, commentaire du livre d'Esaië, questions relatives à l'exégèse spirituelle ; - Prof. Holger Eschmann : recherches dans le domaine du culte et du calendrier liturgique (EEM, EKD, CEPE), spiritualité et études théologiques, Spiritual Care ; - Prof. Roland Gebauer : achèvement du commentaire sur les Actes des apôtres ; - Prof. Achim Härtner : collaboration, pour le volet EEM, à l'étude comparative nationale sur le catéchisme, recherches dans le domaine des nouvelles formes d'expression du travail ecclésial (Fresh Expressions of Church) ; - Prof. Michael Nausner : recherches théologiques sur la migration, théologie interculturelle et théologie des processus, collaboration au Global Catechism of the UMC ; - Prof. Ulrike Schuler : collaboration au projet de recherche Women in European Methodist Missions (les femmes dans les missions méthodistes européennes) et à l'étude œcuménique sur « La question de Dieu aujourd'hui » ; sujet central du semestre de recherche : les observateurs méthodistes au Concile Vatican II ; - Prof. Christof Voigt : collaboration à la Bible Basique, recherches dans le domaine des Sciences naturelles et la Foi ainsi que dans celui du « Nouveau réalisme ».

3. Immeubles et finances

Concernant les immeubles, nous prévoyons d'importants changements. C'est ainsi qu'en février de cette année, nous

avons commencé la rénovation des appartements non encore rénovés dans le plus ancien des deux bâtiments (maison Schempp) abritant les logements des étudiants. Les travaux devraient être achevés au début du prochain semestre d'hiver. Le bâtiment des cours et de l'administration, âgé de plus de 45 ans, aurait lui aussi besoin d'une sérieuse rénovation. La bibliothèque quant à elle doit être agrandie nombre d'étudiants continue à croître, nous aurons certainement besoin de salles de cours plus grandes - là aussi, nous touchons aux limites de ce qu'il est possible de faire. Tout cela demande des réflexions approfondies et une sérieuse planification. Ce sera l'une des grandes tâches des nouveaux organes de la haute école.

Dans le domaine financier, nous sommes confrontés au défi de compenser dans la mesure du possible la perte de la rente de superficie (du fait de la vente du terrain concerné). Ce sont donc 63 000 euros qui manquent chaque année et qui ne peuvent pas être complètement compensés en raison des faibles taux d'intérêts. La question se pose également de savoir comment financer la rénovation nécessaire du bâtiment des cours et de l'administration, l'agrandissement de la bibliothèque et le nouveau poste d'assistant du rectorat. La rénovation de la maison Schempp par contre (coût environ 300 000 euros) sera entièrement financée grâce aux provisions constituées à cette fin.

On peut donc dire que nous vivons un vrai « suspense » à la HET : restructuration de la haute école, défis majeurs en matière de finances et de bâtiments, pour ne citer que les éléments les plus importants. La confiance en Dieu et l'expérience des années passées nous rendent confiants de pouvoir trouver les voies et moyens pour pousser plus avant l'évolution somme toute réjouissante de la haute école.

Roland Gebauer, recteur